



ATTESTATION PERMANENTE
DE DÉPLACEMENT DÉROGATOIRE entre 18 heures et 6 heures
« Exploitant (e) Agricole »
« Salarié (e) Agricole »

Je soussigné (e) :

Exploitant (e) agricole / salarié (e) agricole sur la (les) commune (s) de :

.....

Né (e) le : / / à

Domicilé (e) à (adresse complète) :

.....

N° de SIRET (pour les exploitants) :

Certifie sur l'honneur que mon déplacement est justifié par un motif autorisé par le décret n° 2020-1310 du 29 octobre 2020, modifié par le décret n° 2020-1582 du 14 décembre 2020, prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de Covid 19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire : déplacement entre le domicile et le lieu d'exercice de l'activité professionnelle ne pouvant être différé ; déplacement nécessaire et indispensable pour les besoins de l'exploitation agricole ; l'activité agricole ne peut être organisée sous forme de télétravail.

Fait pour valoir ce que de droit, la signature du titulaire de l'autorisation
Signature et cachet de l'exploitant (e) / Signature du / de la salarié (e) agricole *